



# Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Madame Catherine Vautrin  
ministre du Travail, de la Santé et des  
Solidarités  
14 avenue Duquesne  
75350 Paris 07 SP

## **Lettre ouverte à la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités**

Madame la ministre,

En juin 2003, la fédération CGT Santé et Action Sociale, lançait un cri d'alarme contre la destruction annoncée de la psychiatrie et revendiquait 22 mesures d'urgence, dont l'augmentation massive des formations de psychiatre et d'infirmiers. Aucun gouvernement n'a répondu à cette alerte.

Pendant 20 ans c'est donc délibérément, volontairement et méthodiquement que cette politique de destruction a été poursuivie.

Pendant 20 ans c'est donc volontairement que l'État a organisé les conditions dégradées de travail des professionnels et le manque de soins pour les patients de psychiatrie. La promotion du virage ambulatoire n'étant là que pour masquer la disparition massive de lits d'hospitalisations.

Ce ne sont pas les décrets sur la psychiatrie de septembre 2022, autorisant un seul infirmier par service, la mutualisation des effectifs en fonction du travail du jour, la fin de l'obligation des gardes médicales, le financement en partie à l'activité, les appels à projets des ARS, qui vont remédier à l'agonie de la psychiatrie publique.

Ce ne sont pas non plus les propositions de la Commission Nationale de Psychiatrie gouvernementale qui s'inscrivent dans la droite ligne d'une vision libérale du soin psychique qui vont mettre un terme à cette situation.

Ce ne sont pas non plus, Madame la ministre, vos réponses aux députés du 17 janvier, en séance publique à l'Assemblée Nationale, qui démontrent une volonté de changement de cette vision.

Par ailleurs, Madame la ministre, ce n'est pas en répondant que 12 milliards ont été consacrés à la psychiatrie contre 9 en 2020, que cela suffit à créer du soin, car la réalité insiste.

La réalité, c'est le travail réalisé cet été par La Commission Nationale de Psychiatrie de la CGT de formalisation de fermeture des lits, ainsi que sur le manque de développement de propositions d'alternatives à l'hospitalisation, et les conséquences qui en résultent pour la population.

Entre 2018 (avant le COVID) et 2022 10 % des lits autorisés existants avaient déjà disparu et le rapport de la DRESS démontre la perte de 5000 lits en 12 ans.

En 2023, sur le nombre de lits autorisés pour accueillir les patients, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a recensé la fermeture par manque de personnel paramédical ou médical de 16 et 20 % d'entre eux, y compris des lits d'UMD et d'UHSA.

Dans le même temps cet été, pour la première fois, les services accueillant spécifiquement des urgences psychiatriques n'étaient plus accessibles la nuit dans certaines régions, renvoyant parfois les patients vers des numéros verts, ou SOS amitié.

Ainsi, c'est sur tout le territoire, que des patients de tous âges, ayant besoin de soins psychiques ne sont plus soignés.

Face à ce constat d'urgence, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale et sa CNP exigent un véritable plan de sauvetage pour la psychiatrie publique. Avec des exigences à court, moyen et long terme, qui doivent porter sur le recrutement et la formation des professionnels ainsi sur que le maillage du territoire.

Pour notre Fédération l'urgence est :

- Le recrutement massif de professionnels pour pouvoir accueillir la souffrance psychique et soigner chaque patient en fonction de sa psychodynamique
- D'assurer la stabilité des équipes pluridisciplinaires et de leur permettre de dégager du temps pour les espaces de pensée, afin de pouvoir élaborer de véritables projets de soins individualisés pour chaque patient : temps de parole, réunions cliniques, synthèses, réflexion clinique, analyse de pratique, supervision...
- D'engager rapidement et réellement une réflexion et un travail sur la formation des professionnels en psychiatrie, dans les instances ministérielles prévues à cet effet, et avec les représentants concernés.
- L'arrêt de l'externalisation des fonctions supports, reconnaissant ainsi, le rôle primordial des personnels techniques et administratifs dans nos établissements qui développent des savoirs adaptés aux particularités des patients accueillis en psychiatrie.
- De ré-ouvrir des lits pour répondre aux besoins de la population et, d'assurer un réel développement des structures ambulatoires pour répondre au besoin d'accueil de toutes les souffrances psychiques, des plus graves, aux plus bénignes.
- De garantir l'ouverture de structures d'hospitalisation, à temps partiel ou de consultation accessibles à tous, de proximité, avec une réponse rapide en termes de temporalité.

- L'abrogation du décret 2021-1255 du 29 septembre relatif à la réforme du financement des activités de psychiatrie.
- De compenser le sous-financement historique de la psychiatrie publique et de garantir un budget global par établissement, selon la démographie locale de la population, indépendant des actes et de la file active. Ce financement doit être pérenne, à la hauteur des besoins réels.
- L'arrêt de la politique d'appels à projets et de missions qui met en concurrence les établissements et les services, morcelle et précarise les soins.

L'urgence aujourd'hui est reconnue au-delà des professionnels, des patients, des familles, par les députés et les sénateurs, qui se mobilisent dans les actions de la CGT sur tout le territoire.

L'urgence aujourd'hui n'est pas à la destruction permanente des métiers, au développement anarchique et inefficace des équipes de territoire, mais bien à reconstruire des bases solides pour répondre aux besoins des professionnels et de la population. Nous exigeons que soient mis en œuvre les moyens indispensables pour maintenir et développer la psychiatrie de secteur au plus près de la population.

Sur toutes ces questions, notre Fédération porte des revendications et des propositions, pour lesquelles nous sollicitons, Madame la ministre, une audience dans les plus brefs délais.

Mireille STIVALA,  
**secrétaire générale**  
de la Fédération CGT de la Santé  
et de l'Action Sociale,

